

LA CHUTE DE « LA MAISON-THIERS » Première partie

Une histoire inédite et insolite du « démontage » de l'Hôtel de la place Saint Georges pendant la Commune de Paris de 1871

par Bernard Vassor

**« Quand je fus chargé des affaires,
j' eus immédiatement cette double préoccupation de conclure la paix et de
soumettre Paris. »**

Adolphe Thiers, souvenirs

Tous les documents et « témoignages à chaud », sont accessibles à tous, pour la plupart, depuis juin 1871.

Tous les noms de personnes cités ont résidé aux adresses indiquées.

La fuite à Versailles :

Après les événements de Montmartre au matin du 18 mars, Thiers quitta Paris en voiture, partant du ministère des affaires étrangères, emmenant Picard et Barthélemy, et laissant sa femme et sa belle sœur restées place Saint-Georges se débrouiller seules.

Arrivé à Versailles dans son landau, il s'arrêta avenue de Paris dans la cour d'une résidence toute neuve réservée au préfet de Seine-et-Oise, et qui avait servi pendant la guerre, de quartier général au roi de Prusse. Le préfet

Augustin Cochin dernier occupant, fut prié d'aller porter ses pénates dans un petit recoin situé dans le corps de bâtiment donnant sur la rue Saint-Pierre.

Vers 10 heures, le reste de la smala, ces dames, les femmes de chambre, le valet personnel du président, les chevaux et leurs équipages prirent possession dans un vacarme épouvantable des lieux. Enfermé dans le cabinet qu'il s'était fait aménager, Thiers était dérangé à chaque instant par madame pour des détails ménagers ; il sortait alors sur le palier, et criait de sa petite voix de fausset : « *Barthélemy, occupez-vous de ces dames !* ».

Ce soir là ce fut un défilé de généraux venus apporter des nouvelles de Paris. Le général Valentin, accompagné d'Appert et d'un journaliste, voulu parler de l'affaire de la rue des Rosiers et de l'assassinat de Lecomte et Thomas. Il fut interrompu par le chef du pouvoir exécutif, surpris et contrarié :

« Monsieur, cela n'est pas, on vous a exagéré les faits, il y a bien eu quelque chose..., mais ça n'a pas été aussi loin que ce que vous nous racontez là. »

Madame Thiers se mêla à la conversation pour dire qu'il était inutile de venir apporter au président de pareilles histoires. Charles le valet, ne put coucher son maître avant minuit ce soir là. En plein milieu de la nuit, le général Vinoy vint demander à parler d'urgence au chef de l'état. Après bien des tergiversations, madame Thiers, en chemise de nuit réveillat son mari et introduisit le général dans la chambre qui lui expliqua la situation au Mont Valérien que Thiers avait imprudemment fait évacuer. Après avoir convenu de sa bévue il laissa les pouvoirs au général, et le congédia sèchement pour

se rendormir ; il allait enfin pouvoir appliquer le plan qu'il avait mis sur pied depuis 1848 et qui avait été refusé par le général Bugeaud ; il voulait sortir de Paris, lever une armée, et écraser définitivement la « vile multitude »... Dès le lendemain il encouragea l'amiral Saisset, à rester à Paris pour établir une sorte de quartier général au « Grand Hôtel ». Il lui envoya différents émissaires, dont **Troncin-Dumersan**, qui joua dans cette affaire un rôle considérable.

La fièvre obsidionale :

Une perquisition eut lieu dans les bureaux de la Société Générale 54 rue de Provence, le 12 mai. Les scellés furent apposés sur les caisses, et un poste établi en permanence dans l'établissement.

Dans le 9^e arrondissement entièrement cerné, des fouilles furent entreprises pour rechercher les réfractaires. On ne passe pas sans montrer ses papiers aux factionnaires qui en gardent toutes les issues, pour contrôler que tous les hommes entre 19 et 40 ans sont bien inscrits sur les listes et assurent bien leur obligations auprès de la Garde nationale. Plus de quarante hommes seront internés dans l'église Notre Dame de Lorette, transformée pour la circonstance en prison militaire.

Toutes les rues fourmillaient d'agents de police, d'indicateurs, d'espions diligentés par différents services, de l'armée, du ministère de l'intérieur et de la préfecture dirigée à Versailles par le général Valentin.

L'officier de paix, le commissaire **Lombard** dirigeait depuis plusieurs années, (il avait même servi sous l'empire) un cabinet secret où il n'avait à répondre qu'au préfet en personne. Il était le seul à savoir l'identité de ses agents.

Ceux-ci ne se connaissaient pas entre eux et étaient parfois chargés de se surveiller mutuellement ; leurs rapports étaient signés soit d'un pseudonyme, soit d'un numéro qui leur était attribué. Ajoutez à cela, des aventuriers mercenaires, et vous n'aurez qu'une petite idée de la confusion qui pouvait régner. Le plus connu d'entre eux était **Georges Veysset** véritable Frégoli (il faussera compagnie aux policiers de la Commune, déguisé en tyrolien).

Pendant la guerre franco-prussienne, il était entré en rapport avec **Barthélémy-Saint-Hilaire** par l'intermédiaire de l'amiral **Saisset**, à qui il avait demandé pendant le siège, la concession du ravitaillement des départements envahis. Il s'était associé à madame **de Forsans**, véritable reine de l'escroquerie, et aux frères **Adrien et Alphonse Guttin** agent de change 4 boulevard Saint Michel, dont le plan consistait à se rendre maître de la capitale et d'opérer une forte diversion. Ces deux frères, furent mis en relation avec **Cadart** commandant du 8^e bataillon de marche de la Garde nationale (II^e arrond) et de **Charles Chervet** commandant en second du 165^e bataillon (XV^e). Ils ont noué des relations avec **Chalain** élu de la Commune dans le XVII^e, qui deviendra l'agent numéro 20 du cabinet **Lombard**, et qui signera également ses rapports sur les communards en fuite à l'étranger du pseudonyme « Ludovic ».

L'état major de l'amiral **Saisset** était établi au Grand Hôtel.

Un certain nombre d'appartements du quartier furent mis à la disposition de **Georges Veysset** afin de lui servir de refuge et de lieu de réunion :

- 28 rue Pigalle un logement vide sert comme lieu de réunion, mis à disposition par le concierge, un nommé **Muller** d'origine alsacienne, dévoué à la cause de l'ordre.

-7 rue Pigalle chez un parent

-91 (?) rue Neuve des Mathurins chez le comte de.....

-48 rue Condorcet

-12 rue Frochot

-14 boulevard de Clichy

-3 rue de Douai, chez **Alphonse Guttin** qui avait une issue donnant sur la rue Pigalle.

-10 rue Cadet **Adrien Guttin**.

Le 32 rue Caumartin était l'adresse personnelle de **Veysset**.

Il réussit « à acheter » les batteries de Montmartre pour 10 000 francs par l'entremise du docteur **Boudin**. Son plus haut fait d'arme, est la tentative de retournement du général **Dombrowski. Planat**, envoyé de Thiers pour garantir les sommes considérables qui seront remises à l'aventurier **Veysset**, fut mis en relation avec l'aide de camp du général polonais un nommé **Hutzinger**. Les rendez-vous avaient lieu au Café de Normandie, à l'angle des rues Joubert et Caumartin. L'affaire était financée et suivie directement par **Barthélémy** et **Thiers** lui-même, secondés par **Oscar Planat** ancien député demeurant 32 boulevard des Italiens.

La somme engagée était de 1 million de francs ! Les pourparlers allaient se poursuivre par l'entremise de madame **Müller** la femme du concierge du 28 Pigalle.

A Versailles, **Veysset** habitait 18 rue du Pain chez madame Chrétien.

Le dernier épisode de cette affaire se déroula de la manière suivante : après un rendez-vous reporté *au Lapin Blanc* (!) à Saint Denis, **Veysset** fut arrêté à Saint-Ouen par des soldats de la Commune ; l'affaire échouera car Dombrowski ayant fait mine d'accepter la corruption, avait prévenu le Comité Central.

Veysset amené pour interrogatoire dans les locaux de l'ex-préfecture, fut ensuite conduit au pied de la statue d'Henri IV au Pont Neuf, pour y être fusillé, et son corps jeté dans la seine (« la veuve » Veysset déposa une plainte le 28 contre la femme Müller du 28 rue Pigalle, l'accusant d'avoir dénoncé son mari en juillet 1871, elle sera débouté, mais touchera une indemnité de 4000 ou 10000 francs selon les sources.)

Sur le complot des embauchages dans la Garde nationale dit « Des 3 francs », et sur le « complot du faubourg Montmartre » (n° 40) :

Un rapport de police du commissariat du 35° quartier, Faubourg Montmartre (n°21) par le commissaire **Michel**

Du **20 mai 1871** adressé au citoyen Ferré :

---« Un nommé **Lesoué (?)Louis**, marchand de tabac 29 faubourg Montmartre est capitaine au 6° bataillon 3° compagnie dont un commandant de Versailles devait prendre avec un nommé **Rochebrune**, leur tentative ayant échoué, voici la copie d'un rapport qui nous est adressé à ce sujet et dans laquelle ils renouvellent le complot sous d'autres formes.

Complot du faubourg Montmartre 40

Les conjurés

Le nommé **Vuivard**, marchand de comestibles, le nommé Mathieu mécanicien quai de Valmy au numéro 127. **Marotan** à Saint-Denis sur les bateaux, c'est lui qui a fourni les fond pour la fabrication de petits canons portatifs, qui est la contrefaçon du petit canon breveté du citoyen **Follut**. Ils les construisent à Saint-Denis et les fournissent à l'armée de Versailles. Ils font journellement l'espionnage entre Paris et Versailles avec un zouave pontifical. Le nommé Vuivard se tient à Saint-Denis, vient à Paris de temps en temps, et ne se montre pas et repars de suite accompagné de sa femme pour faire parvenir tout ce qu'ils peuvent recueillir contre Paris.

Il y a un traître dans la Commune qui vient chez Vuivard qui lui fait savoir ce qui se passe à Paris, je crois si je ne me trompe qu'il se nomme **Sessoie ou Sessau**.

Ajoutez à la liste des témoins :

Le citoyen **Michel** cité de la Chapelle n° 11

La citoyenne **Preau Vivelle** cité du Midi, boulevard de Clichy. (C'était l'adresse de Jean Baptiste Clément pendant la Commune au numéro 10)

La citoyenne **Clara** boulevard de Clichy 29.

Si vous jugez nécessaire de m'envoyer les mandats réguliers, je ferai tous mes efforts pour mener les choses à bonne fin.

Il nous faudrait pour cette circonstance (...) être muni de revolvers (...)

Signature : **Michel** (commissaire de police au poste du 21 rue du faubourg Montmartre)

Le 6 mai 1871, le commissaire **Chauvet** du commissariat de la Chaussée d'Antin mentionne une perquisition boulevard Victor Hugo 41 (Hausman) sur les renseignements de la concierge du même numéro.

Dans un local occupé par la société dite **Saint-Hubert**, a été opéré la saisie de :

3600 cartouches chassepot

4 fusils chassepot avec leurs sabres

3 nécessaires d'armes

9 fourniments complets

11 havresacs avec boîte à cartouche

quelques effets d'habillement en partie usés

(...) Nous avons livré le tout à la mairie du 9° arrondissement.

Dépense pour commissionnaire et voiture : 5f60

Signature Le commissaire de police **Chauvet**
75 rue de la Victoire.

L'affaire des brassards :

Des modèles de brassards, venus de Versailles avaient été apportés par un envoyé du commissaire de police **Bérillon** chez **Lasnier** « entrepreneur » rue de 7 Maubeuge. Ce dernier avait pour mission de confectionner rapidement 20 000 brassards pour « la légion des Volontaires de la Seine ». Ces bataillon de l'Ordre furent mis sur pied sous la direction du lieutenant **Escolan de Granpré**, ancien mercenaire dans l'armée sudiste pendant la guerre de sécession et du commandant **Durieu**, qui avait servi dans la contre guérilla au Mexique, qui s'illustreront pendant la semaine sanglante par les méthodes d'assassinat particulières, au gré de leur humeur...

Ces brassards devaient servir de reconnaissance aux Gardes nationaux de l'Ordre restés fidèles à Versailles pour tromper les fédérés, dont certaines compagnies avaient fait confectionner des brassards rouges avec le chiffre de leur légion (Certains brassards sont conservés aux Archives de Paris, dont un brassard rouge du IX^o arrondissement).

La démolition :

Décret, séance du 2 avril :

Art.1.-MM.Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Pothoau sont mis en accusation.

Art. 2-Leurs biens seront saisis et mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils aient comparu devant la justice du peuple.

« Les délégués de la justice et de la Sûreté générale sont chargés de l'exécution du présent décret ».(...)

.....

Vendredi 12 mai, au journal Officiel de la Commune :

Lettre du citoyen Fontaine délégué aux Domaines relative à la démolition :

« Aux citoyens membres de la Commune :

Le citoyen Fontaine, directeur des Domaines, prévient la Commune que, conformément au décret du Comité de Salut Public, il fait procéder aujourd'hui à la démolition du sieur Thiers, située place Saint-Georges. Il demande à la Commune d'envoyer une délégation pour assister à cette opération qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi.

Salut et solidarité.

Très tôt, le matin, on peut voire un ballet de fourgons de déménagement, réquisitionnés par Joseph Fontaine. Le bruit des sabots des chevaux et des

roues ferrées crissant sur le pavé va bientôt réveiller les habitants des rues Saint-Georges et Notre Dame de Lorette.

Des jeunes chiens de retour dans Paris depuis la fin du premier siège, qui, ne figurant plus au menu des restaurants parisiens, peuvent manifester bruyamment leur présence en aboyant. Les vidangeurs (De l'entreprise Gilbert, Maître des basses œuvres, « *Décrotteur* » passage Jouffroy, petite galerie, rez-de-chaussée numéro 43) au bas de la rue Notre Dame de Lorette ayant terminé de curer les puisards et la fosse d'aisance du bas de la rue des Martyrs, à l'angle de la rue Lamartine. Ils sont situés devant le magasin du commandant du 117^e bataillon de la Garde nationale **Louis Brunereau**, « *le terrible fourreur de la rue des Martyrs* » comme le nomment les journaux versaillais. Les chevaux de renfort, du relais Montmartre attachés aux anneaux de l'église, manifestent leur répulsion en piaffant de dégoût. L'air est vicié d'un nuage d'exhalaisons insalubres qui empuantissent tout le voisinage, de la rue Cadet au faubourg Montmartre, jusqu'à la place Bréda. Mais bientôt, le vent tournant, les odeurs nauséabondes s'estompent, remplacés par le doux parfum du bosquet des lilas en fleur qui cernent l'hôtel de la place, sur les murs duquel, a été placardé l'affiche suivante :

Arrêté du Comité de salut public 21 floréal (publié au J.O.de la Commune du 11 mai) :

« Le Comité de salut public, vu l'affiche du sieur Thiers, se disant chef du pouvoir de la République française, considérant que cette affiche imprimée à Versailles, a été apposée à Paris par les ordres dudit sieur Thiers, que dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour, des femmes et des enfants sont victimes des projectiles fratricides de Versailles(...)

Article 1^{er} :

Les biens et immeubles des propriétés de Thiers(...)

Art 2 La maison du sieur Thiers, située place Saint-Georges sera rasée

Art 3 Les citoyens Fontaine, délégué aux domaines et Andrieu délégué aux services publics sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution immédiate du présent arrêté.

Les Membres du Comité de Salut Public :

Antoine Arnaud, Eudes, F.Gambon, G.Ranvier.....

Antoine Arnaud (39 ans journaliste, élu du III^e), Emile Eudes, (27 ans général de la Commune pharmacien, élu dans le XI, commandant de la XX^e légion), Ferdinand Gambon, 51 ans, propriétaire, élu dans le X^e), Gabriel Ranvier, (42 ans peintre sur laque, élu dans le XX^e)

Petit à petit, le quartier endormi va se remplir de curieux venus assister à l'évènement de la journée. Aux badauds, se sont mêlés des provocateurs versaillais.

Nous sommes dans l'arrondissement le plus réactionnaire de Paris : la Nouvelle Athènes. C'est le seul arrondissement de Paris à ne pas avoir de représentants élus après la démission des « conciliateurs » **Arthur Ranc** et **Ulysse Parent**, les 4 et 5 avril.

Notre Dame de Lorette est le quartier qui compte le plus grand nombre de réfractaires.

Les déménageurs réquisitionnés par le directeur des domaines, s'activent, aidés par 3 ou 4 Gardes nationaux détachés de leur bataillon pour assurer une molle surveillance.

La foule grandit de plus en plus chauffée à blanc par des agitateurs bien décidés à empêcher « ce crime ». Venu de chez **Potel et Chabot** rue Notre-Dame-de-Lorette, un groupe d'employés, acquis à l'ordre a été requis par leur patron, afin de manifester bruyamment contre « *l'horrible méfait qui va se commettre* ».

Il y a quand même moins de monde que l'année dernière, le 2 mai, ou un spectacle effrayant et grandiose, avait réunis dans le quartier plus de dix milles personnes selon les journaux. C'était l'incendie qui avait dévasté plusieurs immeubles de la rue Chaptal. C'est vers minuit que le feu s'était déclaré chez Mathérior le menuisier du numéro 7. Une immense lueur rougeâtre s'étendait sur Paris. Des environs d'Asnières et de Bois-Colombes, on aurait pu croire à une aurore boréale. Heureusement on réussit à mettre à l'abri tous les locataires. Ceux des maisons voisines ont déménagé leur mobilier. Les rues Pigalle, Fontaine et Larochehoucauld sont encombrées de matelas et de meubles gardés par des femmes à demi vêtues. Les curieux arrivent de tous les cotés et gênent l'arrivée des dix pompes à incendie manœuvrées par des pompiers et la troupe arrivée en renfort. Les numéros 5 et 7 de la rue Chaptal sont anéantis, le 49 rue Pigalle est gravement endommagé. Six personnes gravement blessées ont été transportées chez le pharmacien qui occupe la maison qui fait l'angle de la rue Chaptal et de la rue Fontaine, d'autres sont conduits à l'hospice Beaujon. Nous ne sommes pas prêt de voire pareil embrasement dans la capitale...

Madeleine Perrin, qui revenait de faire ses courses avec les quinze sous qu'elle recevait au titre de femme de Garde national au 228^e, outrée par l'impudence « *de l'empoisonneur et de ses larbin* ».

Elle avait été intoxiquée après avoir acheté et mangé une boîte de conserve exposée dans la vitrine du magasin Potel, étiquetée « *Bœuf de rempart* », qui avait été cuisinée avec de la raclure de cheval, du rat, différents petits animaux, chien, chat et autres petits rongeurs non identifiés.

Courageusement elle apostrophe les bouchers de chez Chabot en ces termes : « *Ça leur suffit pas à ces pignoufs d'avoir empoisonné tout le quartier!, rentrez chez vous, bande d'assassins !* ». Son pain sous le bras, ah ! ce pain, comme il est bon aujourd'hui. Acheté à la boulangerie Fromentault, 18 rue Saint Lazare, il est équipé du seul four à réverbère existant à Paris. Ce n'est plus le *pain de siège* ou bien le *pain-Ferry*, comme on l'appelait il y a 4 mois encore, avant la capitulation. D'aspect navrant, ce pain noir et granuleux, était tissé de morceaux de paille et de grumeaux de riz, très difficile à broyer et totalement indigeste. Edmond de Goncourt raconte que la poule qu'il élevait, se serait laisser mourir de faim plutôt que de se casser le bec. Il fallait en plus, avoir des bons pour pouvoir se procurer cette denrée. Si on était argenté, on pouvait se procurer de la viande sans ticket dans une boucherie canine. A l'étal pendus aux crocs sanglants de pauvres bêtes écorchées, ici un terre-neuve, un dogue, un pauvre corniaud

famélique. A l'extrémité, pour trente francs, c'est pour rien, un beau chat tigré aux beaux yeux verts vous est offert. Enfin pour les petits budgets, un rat à cinquante sous, embroché sur une baïonnette, vous délestait d'une journée de salaire moyen d'un ouvrier.

Un livreur de la maison **Belloir Frères**, 56 rue de la Victoire, faisant un petit crochet, déploie fièrement l'étendard du 117^e commandé par la mairie du IX^e. C'est un drapeau en voile étamine avec inscriptions en lettres d'or, doublé en pareil avec les mêmes inscriptions. Il a 1,25 mètre de long x 1,25 mètre de large (?) orné au pourtour d'une frange d'or jaune monté sur hampe de bois noir vernis avec culot cuivre fondu, surmonté d'une lance en bois sculpté doré, cravate en voile semblable frangée or.

Dans l'hôtel, certains « *francs- pillards* », dévalisant pour leur compte, du moins en apparence, étaient surveillés de très près par un officier de la Garde nationale fédérée qui ne quitta la place que lorsque la maison fut entièrement vidée. C'était **Barral de Montaud** qui avait permis la visite, un peu saugrenue en apparence, ce jour là, de l'hôtel par un groupe de jeunes aveugles des Quinze-vingt accompagnés de leurs soignant. Des témoins furent intrigués par l'aisance avec laquelle les pensionnaires de l'hospice pouvaient déplacer dans toutes les pièces, compte tenu de leur infirmité. On distingue dans la foule, l'inspecteur de police **Alvarado** qui sera chargé plus tard de retrouver lui aussi des objets disparus, on peut aussi reconnaître « **Monsieur Claude** » le commissaire de police qui travaille pour le compte du général **Valentin** et qui était chargé de *la surveillance des clubs, réunions et endroits mal famés*. Il déposera ensuite devant la Commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars. Détail piquant, est présent également, **François Parion**, plombier couvreur, qui a ses ateliers au 8 rue Notre dame de Lorette jouxtant l'ancienne *Brasserie des Martyrs*, fréquentée autrefois par **Jules Andrieu et Courbet**. Cet artisan couvreur, qui assiste en badaud à « la dépose » du toit, sera chargé par l'architecte **Aldrophe**, des travaux de reconstruction de la toiture deux ans plus tard....

Certains passants, bien informés, déclarent sentencieux : « *Ils font le déménagement, mais, ils n'oseront pas toucher à la maison du Président* ». Une forme noire, aérienne, éthérée, semble glisser sur la place pour se rendre chez elle au 6 rue Clauzel, personne ne semble reconnaître celle qui fut adulée dans le monde entier : c'est la comtesse **Gilbert de Voisin**, encore aujourd'hui, injustement oubliée. Seul le journaliste **Aurélien Scholl** (surnommé Crésus, chacun de ses articles étaient payés plus de 125 francs!) accompagné de son voisin de palier, l'acteur **Pierre Brasseur**, (de l'immeuble du 3 bis rue La Bruyère au troisième étage gauche sur le palier), soulève son chapeau sur le passage de la danseuse. Le célèbre chroniqueur du *Nain Jaune* poursuit avec le comédien une conversation très animée, il est question d'une des rares pièces données en ce moment au théâtre du Château d'Eau : « *Le Canard à trois becs*. ». Puis par association d'idées, après le passage de « **la Taglioni** », il est question de la nomination à la direction de l'Opéra Le Peletier de **Charles Garnier**, l'homonyme de l'architecte. L'éviction et la perquisition chez l'ancien directeur **Perrin**, provoquent la colère de l'acteur des « Variétés » au chômage forcé depuis

plusieurs mois, le siège de Paris, la fuite des « francs-fileurs » puis « les évènements » ont fait de la capitale un désert culturel.

Scholl jouant avec son légendaire monocle, évoque ensuite le concert qui va être donné aux tuileries, il se délecte par avance d'entendre « La Bordas » qu'il avait connue à ses débuts au cabaret des « Porcherons » 21 place Cadet, à l'emplacement des ateliers du photographe Pierre Petit.

Brasseur, quand à lui, ne sait trop que penser de la matinée « musicale et dramatique » dimanche 14 mai, aux théâtre des Délassements Comiques, boulevard du Prince Eugène (Voltaire) donné au bénéfice des veuves, orphelins et blessés du 88°. A l'affiche : *Garçon l'Addition*, vaudeville de Davanne, joué par Henryonnet et Madame Daudoir Lery, des chants patriotiques : *C'est ma fille*, *Pas ça*, *Si j'étais invisible...*, par Berlini et Melle Andréa. Plessis du Bataclan interprètera l'immortel : *Sire de Fiche-Ton-Kan*. Devant « **l'hôtel de la Païva** », adossé à l'abreuvoir à chevaux (alimenté comme la fontaine du 3 bis rue Labruyère par les eaux de l'Ourcq) un homme très mince, le bras gauche inerte, une fine moustache à la Rochefort, journaliste au « Mot d'Ordre », il harangue la foule en gesticulant.

C'est **Edmond Bazire**, adjudant au 116° bataillon, il est domicilié 17 rue Chaptal, chez **Nina de Villard**, l'égérie du poète **Charles Cros** (*Sidonie a plus d'un amant !*) **Bazire** rappelle, d'une voix aigrette, en zozotant, que l'année dernière, le 19 juillet (1870) à la suite des déclarations défaitistes de Thiers dans une séance à la chambre, celui-ci avait été pris à partie sous les cris de « vendu », « salaud », « vieillard indigne », « vous êtes la trompette du désastre », « à la porte ! »

Bazire poursuit : « *J'étais rue Lafayette quand il rentrait de la Chambre, des soldats ivres l'ont insulté, puis escorté jusque chez lui où grossissant la foule, une bande d'énergumènes de plus en plus nombreux ont jeté des pierres en direction de son hôtel en vociférant Ce jour là, Thiers pris la fuite avec sa femme et sa belle-sœur, puis, il alla se réfugier à Trouville chez son ami Duvergier de Hauranne.* » Puis, plus bas sur le ton de la confidence, par prétériton, il ajoute en bégayant : « *Je ne peux pas vous le répéter, mais, Raoul Rigault hier soir est venu chez Nina, après nous avoir dit qu'Auguste Renoir présent ce soir là lui avait demandé un laissez-passer pour se rendre à Versailles pour peindre sur le vif.* » Baissant un peu plus la voix il révèle: « *Avant de démissionner du Comité de salut public c'est Felix Pyat qui a pris la décision de la démolir de la maison du nabot, d'ailleurs, c'est lui qui présidait la séance ou fut communiquée ce décret.* »

Parvenu à Versailles, Renoir demandera au prince Bibesco (cousin de son meilleur client le docteur de Bellio,) un sauf-conduit pour traverser les lignes versaillaises, pratiquant ce qu'il appellera « la politique du bouchon au fil de l'eau ».

Paul Verlaine, arrive de l'Hôtel de Ville où il occupe un poste de rédacteur chargé de faire la synthèse des articles de presse pour les membres de la Commission exécutive (il n'est pas comme le prétend sa femme Mathilde, chef du service de presse de la Commune !). Il est accompagné du pianiste virtuose **Raoul Pugno**, en uniforme de la Fédération Artistique et **d'Emmanuel Chabrier**, petite taille mais de forte corpulence, le nez bourbonien, le front très développé. Ils doivent assister avec **Charles de Sivry** à une des soirées les plus folles dans « *L'atelier de décervelage* » de la rue Chaptal. Au

programme ; un poème de Charles Cros : *Le hareng Saur* dit par Coquelin Cadet avec accompagnement au piano par le plus extravagant des compositeurs de l'époque **Ernest Cabaner**.

Un peu plus bas dans la rue Saint-Georges, devant chez **Adolphe Sax**, un habitant du 42, malgré les privations du siège, il est gras, le ventre en avant comme une femme enceinte, maniéré, la barbe poivre et sel, il revient de la fontaine où, il a écouté l'air de rien les propos du journaliste. Ce pauvre homme appartenait à ce genre d'ennuyeux qui prétendent tout savoir tout expliquer, qui sont capable de régurgiter les informations que vous lui aviez communiquées la veille en les reprenant à son compte.

Il hèle un groupe d'ouvriers sortis des ateliers du facteur d'instruments et l'air mystérieux, il « révèle » que Robert (sic) Rigault avec qui il déjeunait hier, lui a raconté la séance de la Commune ou la décision de renverser la colonne et de détruire la maison de monsieur Thiers avait été décidée.

Devant chez **Jupillon** « *le gigolo de la barrière du Télégraphe* », la boutique du 44 rue Saint-Georges, des travailleurs venus de l'atelier de chez **Cail** avenue Trudaine sont attirés par le fils du crémier, héros malgré lui du quartier après la parution de *Germinie Lacerteux*. Il venait de remonter de sa minuscule cave des bouteilles de Muscatel, dont on peut sans peine deviner la provenance ...

La conversation tourne autour de l'article de **Rochefort**. : -« *Il a raison le marquis !, si on lui bousille sa carrée, c'est nous qu'on va encore payer les 3 miyons pour la retaper ! ; ça sera pas les rupins de Versailles !* ».

-« *Tu parles* » répond **Pierre Cordier** le garçon de recettes du 43 rue Saint-Georges, » qui arbore fièrement son uniforme neuf de Garde national du 116°, avec la mention de la 7° compagnie -« *c'est sûr qu'y fera même un gros bénéf sur notre dos le citoyen Foutriquet !* ».

On entend des cris venus de la rue d'Aumale, on vient de découvrir au numéro 15 un passage secret dissimulé derrière un mur tapissé de lierre. Ce passage conduit dans le jardin de la propriété de Thiers, et permettait à **Mignet**, son ami de jeunesse, de pouvoir lui rendre visite discrètement sans passer par la porte principale sur la place.

Rue Saint-Georges, tout le monde semble ignorer que l'immeuble du 37, presque en face de la salle Sax, appartient depuis le 18 octobre 1830 au chef du pouvoir exécutif, elle lui a été vendue 100 000 francs par madame **Dosne** (somme qui devait être remboursée en 2 ans).

Grisettes, Bredas ,Lorettes, Dégrafées, Allongées, Camélias, Linges, Torchons etc...

Toute cette agitation a attiré parmi la foule quelques «Diane Chasseresses »qui vont pouvoir se livrer à leur coupable industrie, minaudant, lançant des oeillades assassines aux manifestants.

On peut reconnaître dans toute « cette fange », à l'angle de la rue La Bruyère, **Juliette Rolland** qui demeure avec la nommée **Elisabeth Bidguin** qu'elle fait passer pour sa sœur, au 45 rue Pigalle. Juliette a 31 ans, elle était lingère à Paris, Elisabeth en a 33, elle était couturière à Bayonne. Devant les écuries « Rothchild » dans le bas de la rue Saint Georges numéro 10, on reconnaît **Nathalie Bourdonnet** dite «madame **Marcot** », qui demeure dans ses meubles 11 rue des Martyrs au 5^e étage à gauche. C'est une proxénète de premier ordre, elle n'a qu'un petit appartement de 400 francs, elle n'utilise que 2 petites pièces dans lesquelles du matin au soir, elle livre des jeunes filles aux hommes.

Il y a 20 jours environ, un agent a conduit au poste de police du 1 rue Bréda, une fillette d'environ 10 ans. Il était 11 heures 30 du soir, rue Fontaine, elle avait été vendue par sa mère à un proxénète qui s'était éclipsé lors de l'interpellation de la gamine. Les parents sont les époux **Canta Louis**, ils habitent 50 rue Bonaparte.

Nelly Léontine Cugnière est la maîtresse de **Razoua**. Elle habite 6 rue Mansart avec une nommée Rosa. Leur terrain de chasse est «Le Rat Mort » où elles disposent d'un cabinet particulier. Elles sont également des habituées du *Casino-Cadet*.

Olivier Métra attaché comme chef d'orchestre au Casino, est l'amant de Rosa qui va avec le premier venu.

Razoua est capitaine au 61^e bataillon, Métra quand à lui en est le tambour, au poste de la rue des Rosiers.

Clotilde Bay, âgée d'environ 60 ans, accompagnée de « ses filleules », tient depuis 30 ans une maison de prostitution hors ligne au 75 rue Taitbout . Avant, elle ne recevait que des personnes ayant voiture, magistrats, fonctionnaires, riches financiers, mais par ces temps difficiles pour tout le monde, elle est bien obligée de rabattre ses prétentions et de se contenter du premier charcutier venu ! On croit même que c'est chez elle qu'Alexandre Dumas fils a pris le sujet de sa pièce : « Le Demi-Monde ».

Ernestine Vincent dite « La Bouchère » ancienne modiste née à Danmartin, demeure au 60 rue Pigalle après avoir séjourné au 8 rue de Provence. Son surnom lui vient de ce que étant la caissière d'un boucher, se livre à la prostitution de manière éhontée, elle lève ses clients sur la voie publique !

Rue Laferrière, **Eléonore Copin**, une très jolie personne de 17 ans, qui se destinait au théâtre et prenait des leçons de déclamation de la vieille

Clinchamp 36 rue de Londres. Celle-ci l'a habillée et lui a *procuré des passes*. Elle travaille furtivement, car la mère Morelle qui l'avait aussi *brocanté* est à sa recherche, ainsi que la mère maquerelle **Vallet** qui demeure au 50 rue Saint-Lazare.

Mathilde Kauffman qui avait été inscrite au dispensaire, entretenue longtemps par un nommé Legrand, journaliste connu des chefs de l'administration pour avoir rendu « des services » dans des temps difficiles... Il en rend encore aujourd'hui !

Amélie Ménétrier dite « Blanche » vit au 28 rue Fontaine Saint-Georges entretenue par un avocat, c'est une Lorette qui fait un peu de prostitution clandestine. Elle n'a pas une bonne santé.

Emma Mayenfisch, née à Constance en Suisse, demeure 46 rue Pigalle Hôtel Magenta. Cette femme va chez toutes les filles entretenues et y exerce son industrie, chemin faisant, elle donne des rendez-vous à des femmes qui lui ont été demandées. Elle demeure dans le garni passage Lafférière au 10 bis, qui en abrite bien d'autres.

Marie Goltz née à Saint-Petersbourg réside rue 9 Monthyon, elle restait auparavant 1 bis rue Bleue entretenue par un nommé Henri Appelis natif de Berlin, arrondit ses fins de mois en plumant les pigeons.

La nommée **Blanche Crosse**, dans ses meubles 56 rue Notre Dame de Lorette a droit à l'indulgence de la police. Elle peut amener chez elle des hommes qu'elle va chercher dehors tous les jours.- « Elle n'est pas très à l'aise » dit un policier compatissant :-« Elle n'a qu'une seule domestique »

Une certaine **Charnelz** ou « **madame Piquois** », c'est une fille qui a vécu plusieurs années avec le fils **Pligne** Edouard, dont le père est un riche meunier, marchand de grains à Brunoy.

Elle a demeuré 25 rue Laffitte où son mobilier a été vendu. Retirée à Montmartre 2 rue Léonie (Henner) puis après avoir déménagé au numéro 8, 3^e étage porte à droite, elle paye 500francs de loyer.

Le père **Pligne** a dépisté son fils qui s'était remis avec elle et l'a fait partir pour l'Espagne.

Ce jeune homme a bien coûté quelque chose comme 300 000 francs à son petit papa...

Sophie Grillan, dite **madame Delorme**, dite **madame Berger**, habite dans ses meubles 25 rue de la Chaussée d'Antin au premier au dessus de l'entresol sur le devant auparavant elle était en garni au 45 même rue. Sa conduite par trop scandaleuse la conduit *pour de l'argent à se livrer à tout ce qu'on peut lui demander*. C'est une proxénète de premier ordre.

Mademoiselle **Luke**. C'est une femme qui a vécu pendant plusieurs années avec **Lepelletier**, secrétaire de Mr Fould, ministre de Napoléon III. Elle a eu deux fils qui ont été au collège avec ceux de Monsieur **Mettetal**, ancien chef de la première division à la préfecture de police.

Depuis son abandon par Lepelletier, elle « fait » des amants dont le jeune **Bozan** employé à l'Hôtel de Ville.

Catherine Caroline Debaets, femme **Midrighe** née à Gand, son mari est un graveur hollandais naturalisé français. Elle habite 13 rue Montholon. Elle est surveillée de près comme étant une escroqueuse. Elle ne vit qu'en exerçant le métier de *leveuse*.

Félicienne Maucourt, se dit artiste dramatique, est en garni au 24 rue Fontaine Saint-Georges avec **Florence Alphonsine Hebert**. Elles sont engagées dans un bordel de la rue de Bruxelles par la nommée **Clara Berr** demeurant 15 rue Saint-Lazare. C'est une grosse femme charnue, cheveux bruns, front découvert, belles dents avec de grands yeux noirs. C'est une noceuse, une courreuse, sans amant, faisant des passes et du racolage. Alphonsine Hebert est née à Ingoville (?). Elle a la figure allongée, les cheveux blonds un peu

crépus et bien fournis, un nez bien fait, les yeux gris, le menton pointu, l'air langoureux et malade.

Hélène Perron, 32 ans, native de Saint-Fargeau dans l'Yonne, en garni au 17 rue des Mathurins avec une autre fille du nom de Picard. Ce sont des clandestines qui reçoivent au moins 10 hommes par jour au dire des voisins. La **Jeanne Picard**, est née à Reims en 1840 elle se livre à la prostitution clandestine et est néanmoins entretenue.

Elisa Daubray, se faisant appeler également **Sémiramis**, habite 35 rue d'Amsterdam, on n'a jamais pu connaître son vrai nom. C'est une femme entretenue qui sort tous les soirs pour trouver des hommes et les conduire dans des maisons de passe. Elle n'a pas de maquereau !

Eugénie Morlon, cette jeune fille se dit parente de l'archevêque de Paris. De taille moyenne et bien prise, jolie brune aux yeux bleus, elle a la peau d'une blancheur remarquable, elle a bon ton et est spirituelle. Elle a été entretenue par Monsieur Ranson de Calhoun, secrétaire de la légation des Etats-Unis qui demeurait avec elle au 33 rue de la Madeleine. Elle réside maintenant 2 rue Laffitte, ou elle reçoit des hommes chaque jour différents.

Célestine Mangeot, native de l'Yonne 32 ans demeurant 31 rue Cadet. Est entretenue par un jeune russe qui lui donne 400 francs par mois. Elle va au bal ainsi qu'à la promenade le soir et ramène des hommes chez elle.

Elisa Roche, 36 ans couturière demeurant 2 rue Fontaine Saint-Georges. C'est une fille publique qui ne vit que de la prostitution. Elle distribue des cartes dans les bals. Enfin, elle fait « la retape », et fait ses passes 49 rue Pigalle, elle conduit rarement des hommes chez elle.

Eugénie Reyben, native de Saint Dizier Haute-Marne, demeure 91 rue Blanche au sixième étage. Elle se dit écuyère, mais en fait elle ne vit que du produit qu'elle trouve dans la débauche. Elle est blonde et très jolie, va dans les bals et sur la voie publique « lever » des hommes. Le prix de la passe est de 20 francs.

Cécile Fauvin, artiste, figurante au théâtre du Palais Royal, née 28 rue Rodier en 1853. Elle demeure 17 rue du Faubourg Montmartre. Elle a pour entreteneur un nommé Trochard, âgé de 60 ans demeurant 4 rue des Martyrs, ne dédaigne pas à l'occasion *faire des michetons*.

Joséphine Amyon, actrice, demeure chez la proxénète **Dupuis** au 47 rue Larochehoucauld. Dans la dèche, elle est constamment sur le pavé à chercher des hommes.

Clémence Dupuis, 45 ans dans ses meubles 47 rue Larochehoucauld, c'est à la fois une prostituée et une proxénète qui mène une vie d'enfer. Ses filles vont chez elle faire leur passe.

Louise Berthe Frémin, native de Munich, elle demeure dans ses meubles 18 rue de la Pépinière. C'est une femme très laide, elle n'a qu'une trace de nez, encore est-il de travers, la figure carrée, yeux de chat, une gorge monstrueuse par sa grosseur. Elle a pour amant un capitaine de voltigeurs de la Garde et reçoit les amateurs payant bien. Elle voyage souvent avec des dames, on la voit souvent avec la comtesse **Méry**. Elle place pour des marchands qui lui font 10% de remise, près des femmes entretenues. Chez un

marchand nommé **Lepan** 18 rue Castellane, outre ses 10%, elle a un appointement de 50 francs par mois.

Félicité Charret, dite d'**Anglemont**, demeurant 21 rue Lepelletier, tombée dans la misère, après avoir vécu sur un grand pied avec chevaux et voitures. Entretien par **Chabré**, fils de l'ancien entrepreneur d'éclairage de la ville de Paris, ancien propriétaire également du théâtre des Variétés et de l'Ambigu. Elle a habité successivement rue de la Chaussée d'Antin boulevard de la Madeleine.

Au milieu de toute cette bassesse, un nommé **Tissot Charles Edmond**, 41 ans, né à Cran (Jura), ancien tapissier demeurant 49 rue de l'Echiquier dans ses meubles, surveille ces dames, parmi lesquelles, il a quelques protégées. Depuis le début de la Commune, il occupe l'emploi d'inspecteur principal au service des mœurs, spécialement chargé du quartier du faubourg Montmartre. Il est surnommé par les filles : « *Caliborgne* » ou bien « *Charles le louchon* ». Profitant de sa fonction, il procure des filles à certaines de ses relations.

Cette bonne âme a même envoyé *en maison* les femmes suivantes : une nommée **Simdorsdaff** (?) et la fille **Elisa Blanchart** à qui il propose d'aller retrouver à Saint Germain deux de ses amies qu'il a déjà fait entrer dans un bordel. Il a même réussi à débaucher plusieurs filles de la tolérance du 15 rue Grégoire de Tours. (Il sera appréhendé après la Commune le 29 août 1871, sur le boulevard Montmartre à 10 heures et demi du soir, accompagné d'une femme qui exerçait sous sa protection, sa coupable industrie.)

Au numéro 23 de la rue Notre Dame de Lorette, on peut voir à « *la montre* » de la **libraire Colas** (née Céleste Porée), entre le *Paris-Guide*, sur hollande et une brochure in 16 : « *Potins Givois d'une concierge de la rue Bréda* », un curieux petit ouvrage anonyme sans date, orné d'un portrait photographique par **Petit** et **Trinquard**, (ce qui permet de situer l'édition, entre 1859 et 1861, date à laquelle ces 2 photographes exerçaient ensemble au 31 place Cadet.)

Il est titré : *Ces Dames*. C'est un in 32 de 96 pages. Sur le faux-titre, on peut lire le nom des célébrités du moment :

CES DAMES :

**Rigolboche, Rosalba, Fioretta
Alice-la-Provençale, Alida Gambilmuche,
Finette, Nini Belles-Dents
Juliette l'Ecaillère, Rigolette,
Eugénie Trompette, Henriette Souris,
Reine Souris, Pauline l'Arsouille,
Déliion, La Marquise de Rouvray , Cora,
La Baronne de Biarritz,
Moustache, Louise Voyageur,
Camille, Henriette Zouzou, Eugénie Malakoff,
Eugénie Chichinette, La belle Mathilde,
Anette, Irma la Canotière,
Marguerite de Bourgogne, L'Aztèque,**

Etc., etc., etc.

Ce serait un écrit de jeunesse du très sérieux journaliste, **Auguste Vermorel** élu de la Commune dans le XVIII^e.

Le coiffeur **Ernest**, 4 rue Notre dame de Lorette, sur le pas de sa porte avec son confrère **Albert Renou** du 9 rue Saint-Georges qui a fermé son échoppe, commentent les événements.

La librairie de la dame **Cavaillé** au 3 rue des Martyrs est fermée depuis 2 mois pour cause de maladie. Sa collègue et amie, **Vavraud** libraire du 1 rue Bréda, passe la voire tous les jours afin de lui apporter nourriture et quelque réconfort.

Le Déménagement

La collection de tableaux, les meubles, les porcelaines, les livres, ont été envoyés au garde-meuble, avenue Rapp, les objets d'art au musée du

Louvres, l'argenterie sera transportée à la Monnaie et servira, cruelle ironie, une fois fondue à la fabrication de la fameuse pièce de 5 francs argent destinée à la solde des Gardes nationaux le 20 mai.

Un homme surveille attentivement les opérations, c'est lui qui sera chargé de retrouver quelques objets dérobés. Il est en relation avec le docteur **Troncin-Dumersan**, c'est encore **Barral de Montaud**, grand, guindé, très raide, il se distingue par sa tenue par rapport au débraillé de ses collègues, mais pour donner le change, on l'entend de temps en temps s'emporter contre « *les infâmes versaillais* ». Ses relevés de notes, permettront de retrouver certains « ignobles pilliers ». Parmi ceux-ci, le capitaine **Mourot** (Jean Jules, employé, habitant au 100 boulevard de la Chapelle) qui distribuait chaque jour une demi-bouteille de vin prise dans les caves de l'hôtel. On a trouvé chez lui et chez sa maîtresse au cours d'une perquisition, un plâtre ancien, numéro 13 (?) et un pupitre du piano de madame **Thiers** ; très étrangement, il bénéficiera d'un non-lieu (merci Barral !).

Thonin Beaupré n'aura pas la même chance et sera condamné à la déportation pour avoir été trouvé détenteur d'une loupe, d'un couteau à papier et d'une bible qu'il voulait offrir à la fille de sa maîtresse une dame **Colleau** marchande de vieux meubles ; ça méritait bien 10 ans de bagné ! Un lieutenant ne sera pas poursuivi, bien qu'il ait avoué que le vin de la cave ne valait pas son ordinaire.

Bredin, sergent-major tripiier de son état, était le receleur des objets volés par sa compagnie.

Un comité se réunissait dans sa boutique et se partageait le butin en buvant le vin de Thiers.

Roubeau, devenu amnésique..., trouvé en possession d'une baguette de bois doré, n'a gardé aucun souvenir de sa participation.

Les 2 caporaux **Mongin Claude** (155 rue de la Chapelle) et **Plantier** seront retrouvées possesseurs de morceaux d'étoffes déchirées et de glands

d'embrasses de rideaux ornant le salon de la « *presque reine de France* » selon Balzac.

G (?) cleric d'huissier, s'appropriâ les Œuvres complètes de Delille.

L'épicier **Truet**, a exposé au mur de sa boutique une faïence XVIII^e de la collection de madame Thiers, ce qui va le conduire, tout droit en prison.

Jules Fontaine devra répondre des vols commis ce jour là, devant le 5^e conseil de guerre qui tentera de le faire passer pour un voleur et qui le condamnera à 20 ans de travaux forcés..

Dans des lettres inédites, **Louise Michel**, semblent indiquer que Fontaine aurait gardé des « *documents compromettants pour Thiers* ». Andrieu de son côté, laisse entendre dans ses souvenirs à peu près la même chose.

Pendant ce temps, la séance de la Commune, convoquée à 2 heures précises, se réunit à 3 heures et demi sous la présidence de **Félix Pyat** démissionnaire la veille du Comité de salut public. La démolition est à l'ordre du jour, mais ne sera évoquée que vers huit heures moins le quart.

A l'heure prévue « du démontage » (16h) les délégués, **Jules Andrieu**, maigre, voûté, borgne, il s'était à l'âge de dix ans crevé l'œil droit avec un ciseau en voulant défaire un nœud de ses lacets de soulier. **Eugène Protot, Jules Fontaine, Gaston Da Costa** de très petite taille, on croirait un enfant (il n'a pas encore 21 ans), le teint blanc, un peu ridicule avec son pince-nez, son chapeau haut-de-forme le col de sa veste rabattu, il est le substitut du procureur de la Commune, le commissaire de police du quartier Saint Georges **Noguès**, les accompagne. Il ne semble pas que les délégués de la Commune, du neuvième arrondissement, **Guérin** l'agent d'affaires du 57 rue du faubourg Montmartre et **Portelier** le bottier de la rue de Châteaudun, nommés après l'éviction de **Bayeux-Dumesnil**, soient sur place. Maintenant, des rues Saint Georges et Notre Dame de Lorette on entend des slogans hostiles à la Commune...

Inquiets **Andrieu** et **Protot**, accompagnés du commissaire de police **Martial Louis Antoine Noguès (14 rue Clausel)**, du quartier Notre Dame de Lorette, ordonnent à Da Costa de requérir des renforts. Une estafette à cheval équipé d'une carabine à répétition Scharp, un bonnet phrygien maladroitement gravé sur la crosse, qui suscite l'admiration de quelques soldats, est envoyée à l'ex-préfecture, rue de Jérusalem, où, un bataillon des « *Vengeurs de Flourens* », commandé par **Filleau de Saint Hilaire** (l'organisateur du corps des Vengeurs), arrivée une demi-heure plus tard, il va frayer un chemin aux « officiels », faire reculer la foule menaçante et former un cordon jusqu'à l'abreuvoir à chevaux du milieu de la place. Protot avocat dans le civil tente un discours vite étouffé par les clameurs.

Un peu désespérés, Gaston Da Costa va chercher des paveurs qui travaillaient à l'angle des rues Notre-Dame-de-Lorette et Martyrs devant chez le marchand de couleurs **Gouache** .

Ceux-ci, pas très chauds devant l'hostilité des manifestants refusent dans un premier temps de faire ce qu'on leur demande. Alors pour donner l'exemple, Gaston Da Costa monte les étages et par le grenier arrive sur le toit. Armé

d'une pioche empruntée à un ouvrier, il entreprend maladroitement de casser une cheminée. Encouragés par l'exemple les paveurs se mettent bientôt à la tâche, pendant que Protot au rez-de-chaussée, sous les huées, brise à l'aide de sa canne les vitres de la véranda. Nerveux, les Gardes nationaux repoussent les passants et interpellent quelques « braillards » pour les conduire au poste de la mairie rue Drouot. D'après Da Costa, dans ses souvenirs, ils seront relâchés aussitôt.

Vers 19 heures, une escouade de gardes du 116^e, qui venaient après leur service, de rendre le fusil à tabatière devant être déposé le soir à la mairie rue Drouot, stationnent quelques instants sur la place. Puis ils se rendent au bureau des contributions 21 rue d'Aumale, accueillis par **Antoine Gourdon** (29 ans, ancien tailleur de pierre) percepteur des 9^e, 13^e et 14^e arrondissements Un vin d'honneur les attend pour célébrer l'événement.

L'entreprise de démolition durera plusieurs jours, le 15 mai un journal constate : *Les travaux de destruction avancent ; la maison de monsieur Thiers est dévastée peu à peu ; on travaille à sa démolition avec continuité et lambinerie, comme si, prenant plaisir à la chose, on voulût la faire durer longtemps.*

On peut lire dans le journal « la Patrie » le 20 mai :

La nuit dernière, une vive lueur partant de la place Saint-Georges avait jeté l'émoi dans le quartier Notre-Dame-de-Lorette.

C'était simplement un feu de bivouac allumé par les gardes nationaux dans l'hôtel de M.Thiers, avec les débris provenant de son déménagement forcé.

Cette opération n'était point terminée ce matin, car des voitures de déménagement stationnaient encore dans la cour ; la bibliothèque et les tableaux n'étaient point encore enlevés. (?)

La démolition avait commencé cependant, (...)

On aurait pu croire, à voir la foule se porter dans la journée à la place Saint-Georges, que la population parisienne se rendait à un pèlerinage.

La place était littéralement encombrée. Les gardes nationaux avaient fort à faire pour maintenir la circulation. On peut déduire de l'activité des travaux qui ont été commencés hier seulement que, dans deux jours, il ne restera plus une pierre de l'immeuble de la place Saint-Georges.

A l'heure où nous écrivons, la toiture de l'édifice a disparu, ainsi que l'attique de l'aile gauche.

Puis devant les risques d'accident, les travaux seront abandonnés, laissant debout les pans de mur du premier étage.

Seul parmi les acteurs présents le 12 mai, **Protot** retournera assister à la séance de la Commune convoquée ce jour là.

Versailles le samedi 13 mai :

Dans son bureau Thiers fait les cent pas, inquiet, il va de la fenêtre à son bureau. Il n'a pas vu Troncin-Dumersan depuis la veille.

Pour surveiller de près les faits et gestes des communards et pour connaître ce qui se passait dans Paris, Thiers avait la chance de disposer d'un homme qui grâce à ses relations et à sa capacité d'adaptation, était capable de jouer un rôle de premier plan. Le docteur avait fait de tout dans sa vie, *même de la médecine* diront ses proches. Très proche du ministre de l'intérieur, il avait après le 18 mars réussi à détourner la correspondance du ministère de l'intérieur, ce ministère a deux issues, l'une place Beauvau que tout le monde connaît, et l'autre dans la rue Cambracères, qui n'est fréquenté que par les employés. C'est là que Troncin, placé chez le concierge, s'empara de tout ce qui arrivait, remettait après les avoir étudiés, à monsieur Normand, le chef de la comptabilité les plus sans importance, et ramenait à Versailles les lettres destinées au ministre. La mystification dura une quinzaine de jours !

Après l'interruption des moyens de communication les premiers jours d'avril, d'accord avec Tiers et Ernest Picard, il avait trouvé le moyen de traverser les lignes et de se faire ouvrir une porte, en se constituant le messenger des représentants étrangers résidant à Versailles. Il obtint ainsi des pouvoirs des ambassades d'Autriche, d'Italie, du Portugal et de l'Espagne. Il portait les dépêches de ces excellences et bénéficiait ainsi de l'immunité diplomatique. Sur sa voiture qu'il conduisait lui-même, un écriteau indiquait :

« *Service des ambassades* ». La règle, dictée par Emile Oudet, délégué de la Commune était la suivante : le délégué après avoir vérifié les sauf-conduits ouvrait la porte du poste frontière, et ne devait rouvrir ces portes au retour que si ce retour avait lieu le jour même, avec le même cheval et les mêmes personnes. Les ponts-levis étaient ouverts de 7 heures le matin à 6 heures le soir. L'enceinte bastionnée de 1840 était longue de 39 kilomètres et comprenait 95 bastions, 60 portes et poternes, 11 passages de chemin de fer et 2 canaux étaient les lieux de passage obligé. Pendant le siège, plusieurs portes furent bouchées, d'autres rétrécies. Quand il avait dépassé l'heure de sortie, Troncin-Dumersan avait tout le loisir d'étudier par les « Maréchaux » l'état des forces fédérées, de la porte de la Chapelle jusqu'à la porte de Vanves.

Ce système profita surtout à Thiers, celui-ci ne lui laissant pas de temps pour s'occuper des chancelleries. Il lui rapportait chaque jour des objets qu'il avait le chic pour les retrouver à point nommé, ce qui laisse supposer que le pillage de l'hôtel ne s'était pas opéré sans une certaine règle et sans des plans concertés. Troncin avait pour mission, entre autres besoins de rapporter à Versailles, tous les journaux publiés à Paris, ainsi que le J.O. de la Commune.

Il fut chargé aussi d'établir une très forte surveillance de l'hôtel de la place Saint-Georges. Des banquiers dont Rothschild, lui confièrent des sommes d'argent. La société Générale et le Crédit Foncier, ayant des échéances fin avril, il fut le messenger qui porta les pièces administratives et les signatures des gouverneurs de ces sociétés.

Il attend qu'il lui rapporte quelques pièces de sa collection soustraite aux barbares qui occupent sa demeure. Vers midi enfin, le phaéton de son homme de confiance se range devant l'entrée de ses appartements, Troncin en sort, et au lieu de venir le voir comme il le fait d'habitude, va se faire ouvrir les appartements de « ces dames ». Reçu par Barthélemy-saint-hilaire, et conduit auprès de madame Thiers et mademoiselle Dosne, qui le voyant la mine déconforte, s'écrient en cœur : « *Qu'y a-t-il ?, il est arrivé malheur ?* ».

« *Ils démolissent l'hôtel* » répond Troncin, mais comment apprendre la nouvelle à M. Thiers ?

Celui-ci qui a aperçu le phaéton se précipite dans les appartements de son épouse, pour s'entendre annoncer la terrible nouvelle par Dumersan. Thiers après avoir éclaté en sanglots, la tête entre les mains, il va pouvoir ciseler, les larmes aux yeux, une phrase bien grandiloquente, destinée la postérité : « *Le pays vaut bien ce sacrifice !* »

Il y eut bien des vols organisés, mais pas toujours pour le bénéfice de ceux que certains accusent, se basant sur les racontars de journaux haineux et malveillants. On retrouve encore aujourd'hui les mêmes « canards » à propos des événements de la Commune de Paris.

Depuis la fuite à Versailles de l'auteur de *l'Histoire de la Révolution*, la maison fut gardée successivement par 6 bataillons du XVIII^e arrondissement :

Le 37^e, le 61^e, le 64^e, 79^e, 124^e et le 158^e. Mais, c'était surtout la **douzième compagnie du 64^e Bataillon composée d'environ 55 hommes dont 24 sont restées en permanence**, qui ont assuré la surveillance et la garde de ce lieu. Ce bataillon était commandé par le capitaine **Henri Jean-Baptiste Paupardin*** entrepreneur de menuiserie, chanteur lyrique à l'occasion habitant le 54 boulevard de la Chapelle.

Le 14 avril, dans la matinée, l'hôtel fut fouillé ; on y saisit des papiers et de l'argenterie.

On peut lire dans le J.O.p359 le document daté du 18 avril suivant : *Nous soussignés gardes nationaux à la 7^e compagnie du 32^e bataillon, protestons avec énergie (...) Il a été fait une perquisition par les soins d'un envoyé de la Commune, assisté de 2 personnes pourvues d'un mandat régulier (...)* Les employés du citoyen Thiers qui n'ont pas quitté l'hôtel peuvent attester la véracité de ce que nous avançons.

Paris le 19 avril 1871

Le chef de poste : Maury, rue Marcadet, 167,

-Le caporal : E.Cadot, rue Ramey, 38,-

Roland-E.Choquier,-A.Lebeguy- Morel,-F.Jolivet-, Mesure,- Marçaire-, Zizeau,- Poncelain-, Vagner,- E.Busigny,- Jakol,- Fournier,- Ed.Gaumond,- Constant Vu et approuvé pour la 7^e compagnie du 32^e bataillon.

Ont signés pour les employés présents à l'hôtel, :

Pouzas Felix, valet de pied—**Challet David**, concierge de l'hôtel.

(Rectification des erreurs ou omissions du J.O de la Commune : **Cadot Eugène** était libraire, **Mesurel François**, entrepreneur de menuiserie, 37 rue Ramey, **Lebègue Alphonse** était épicier au 42 rue Ramey, **Morel Paul**, marchand de nouveautés, **Choquier Henri**, 22 rue Norvin, était employé, **Wagner Frédérique**, facteur de piano imp. Pers 2 (?)

Le même jour, les ateliers Cail de l'avenue Trudaine viennent de livrer une nouvelle canonnière nommée « la Voltigeuse ».

Le 14 avril, dans la matinée, l'hôtel fouillé, on y saisit des papiers et de l'argenterie.

Les perquisitions sauvages se multipliant, Auguste **Vermorel** (élu dans le XVIII^e), délégué à la justice, fera rendre un décret qui ne sera jamais respecté, indiquant :

« Article 3. aucune perquisition ou réquisition ne pourra être faite qu'elle n'ait été ordonnée par l'autorité compétente ou ses organes immédiats, porteurs de mandats réguliers, délivrés au nom des pouvoirs constitués de la Commune. Toute perquisition ou réquisition arbitraire entraînera la mise en accusation de ses auteurs »

Le service des réquisitions avait été centralisé dans une seule administration, celle des Domaines dirigée par Fontaine professeur de mathématiques aux lycées Saint-Louis et Bonaparte (aujourd'hui Condorcet).

Un personnage dans cette affaire va jouer un rôle déterminant. **Barral de Montaud** colonel dans l'armée régulière, il choisit de « servir » la Commune pour pouvoir mieux la désorganiser et informer l'armée de Mac-Mahon, l'intermédiaire de **Barhélemy-Saint-Hilaire** le directeur de cabinet du chef du gouvernement.

Il sera même nommé juge d'instruction par Raoul Rigault.

Rossel, le délégué à la guerre (de la Commune) dirige **Barral** vers **Razoua** commandant du 61^e bataillon de Montmartre, puis, il sera nommé, par **Simon Mayer** (le commandant en chef de l'état-major de la Garde nationale, place Vendôme) lieutenant colonel d'état-major dans le XVII^e arrondissement. Grâce à de savantes intrigues, il se fera muter dans le 7^e, là, gagnera la confiance d'**Urbain** le délégué à l'enseignement élu de cet arrondissement, qui lui donnera ses pouvoirs pour l'administration de la 7^e légion (pendant son procès devant le conseil de guerre, **Urbain**, dénoncé par **Barral de Montaut** qui témoignera à charge, provoquant le dégoût et le mépris des juges de la cour de justice).

Munis de passeports prussien et versaillais, il fera de nombreux aller-retour Paris-Versailles, donnant des renseignements sur les moyens de défense des communards. Il reconnu lui-même avoir touché directement de Thiers 10 000 francs en espèces pour rétribuer des agents de Versailles restés dans la capitale. Des rendez-vous clandestins avaient lieu « chez Vachette » (le Bréban rue du faubourg Montmartre)

Les mobiliers de l'hôtel de la place Saint-Georges fut comme on l'a vu transporté au Garde-meuble de l'Avenue Rapp situé **dans... le VII^e arrondissement** ! Donc sous la garde de **Barral** ! qui pourra pour la « bonne cause » fermer les yeux sur certains détournements d'objets que l'on retrouvera miraculeusement dans le nouvel hôtel du Président de la République.

Le 18 Mai, vers six heures, une déflagration va secouer la capitale. La cartoucherie de l'avenue Rapp va être soufflée par une explosion dont ne connaîtra sans doute jamais l'origine. Les pertes sont énormes, on peut difficilement dénombrer les morts, plus de cent selon le Comité de salut public, et de nombreux blessés. Détail curieux : presque toutes les pendules du quartier avoisinant se sont arrêtées à six heures moins dix.

Mais, dommage collatéral, **Barral de Montaud** écrit à **Barthélemy-Saint-Hilaire** :

*Lors de l'explosion, le Garde-meuble dans **lequel j'avais** fait transporter le mobilier de M.Thiers au moyen d'une influence quelconque, souffrit beaucoup et vit ses parois enfoncées et ses toitures effondrées.*

(c'est moi qui souligne, Barral ayant une légère tendance à se donner un rôle avantageux lors des Conseils de guerre et devant la Commission d'enquête parlementaire, la décision ayant été prise par Fontaine).

Le même, adresse un ordre :
à « L'administration du mobilier de la Couronne » :
Au sous-chef de la légion.

Citoyen :

Le Garde-meuble qui possède des millions de valeur appartenant à l'Etat, ainsi que le mobilier de Monsieur Thiers est à ciel découvert. Veuillez, s'il vous plait, envoyer au Garde-meuble une compagnie de service.

Pour le représentant du directeur A. Munier

Salut et fraternité.

Le chef d'Etat-major :

Barral de Montaud

L'ordre, fut signé du directeur :

Vu, et envoyé à 7 heures et demi du soir. Fait doubler le poste de pompiers.

Le 20 mai vers six heures un **obus incendiaire** de l'armée de Mac Mahon tombe sur le Garde-meuble, faisant des dommages considérables. **Barral** minimisera les dégâts, et, toujours selon lui fera transférer (bien mal lui en prit) le mobilier au Louvres et aux Tuileries.

Le lendemain du jour où parut le décret, Les comtes **Jaubert** et **Dupeyre**, proposèrent de relever cet immeuble aux frais du trésor public, ce qui fut voté à l'unanimité avec pour faire bonne mesure, sur une motion de **Cazenove de Pradines** fut adopté et voté le 3 juin: Le vote de prières publiques pour appeler la miséricorde de Dieu sur les déchirements de la France, ces votes se confondirent dans le même mouvement patriotique, avec la *bénédictio* des libres-penseurs du gouvernement !

Arrêté lors de l'avance de l'armée versaillaise, Barral de Montaud fut relâché au vu d'intervention et des documents suivant :

Paris ,28 mai 1871,

Je certifie que monsieur de Montault, colonel de la 7^e légion, Alsace-Lorraine, ayant été arrêté chef d'état-major du 7^e arrondissement, au service de la Commune, a été rendu à la liberté sur la demande du colonel d'Alzac (sic), chef d'état-major du maréchal Mac-Mahon (M.de Montaud était porteur d'un laisser-passer du Maréchal Mac-Mahon et d'un laisser^passer de M. Thiers)

Le Prévôt du 5^e corps
Signé : de Trévelin.

Vu par nous, maire du 9^e arrondissement
Le 28 mai 1871
Signé : E.Ferry adjoint

Vu par nous
Pour le colonel commandant le 9^e arrondissement
Le commandant d'état-major
Signé ; R. Larquez
29 mai 1871

Versailles 3 juin 1871

J'atteste que M. de Montaud, tout en étant resté à Paris dans la Garde nationale, a servi le parti de l'ordre, d'accord avec les personnes qui de Versailles s'entendaient avec lui.
Signé ; Barthélemy Saint Hilaire
Représentant du peuple.

Dés le 19 mars, il est (?) service du général.
Signé : Le Flo

:

On retrouvera après la Commune chez la comtesse de **Massa**, (cousine des **Dosne**.) du mobilier provenant de la place. Thiers qui lui en fera cadeau en remerciement de nombreuses œuvres qu'elle aurait ainsi pu préserver et lui restituer.

Adolphe THIERS :

Notes de lecture, d'une étudiante de Paris X, à propos d'une biographie de Thiers par Pierre Guiral. (sur internet)

*Le portrait de Thiers que nous offre l'auteur est particulièrement intéressant car, contrairement à ses prédécesseurs il s'attache à humaniser le personnage si souvent présenté comme un caractériel machiavélique assassin des communards. P.Guiral nous montre en effet dans un chapitre dédié à ce problème Responsabilité de Thiers que s'il a du prendre des décisions lourdes de conséquences il a su se montrer généreux et a facilité la fuite de nombres de communards. Il aurait ainsi accorder un laissez passer à Nadar et à son ami **Bugnet*** qui leurs permirent de gagner la Belgique et d'éviter le peloton d'exécution(p.408). "Nous croyons, nous que Thiers était un homme à la fois gentil et rageur, aimable et vindicatif "(p.517).Mr Thiers apparaît également comme un homme dynamique, ambitieux certes mais passionné et actif (nous apprenons ainsi qu'il se lève à 4 heures du matin (p.411)et dort rarement plus de six heures par nuit) . " Des ses débuts et jusqu'au terme de sa vie Thiers est avant tout un animal d'action "(p.512). De plus le biographe ne mentionne pas toutes les rumeurs concernant la vie privée du personnage et, en les passant sous silence les nient.Or ce détail n'est pas sans importance car il prouve que Mr Guiral ne s'attache qu'aux faits et témoignages et ne tombe pas comme la majorité de ses prédécesseurs dans le piège d'une mémoire collective et d'une historiographie(très importante en 1968)qui dénigrait Thiers. Nous découvrons en tous les cas un homme rare, autodidacte, surdoué dans tous les domaines. Un homme particulièrement investi dans l'Histoire qu'il vit et qu'il comprend pour l'avoir analysé parallèlement à sa vie politique.*

**(note : il s'agit sans doute de Bergeret, auquel cas, ce serait la plus grande stupidité entendue à ce jour, Thiers favorisant la fuite du général le plus honni des versaillais ! Comment Nadar en cavale, a-t-il pu organiser en 1874 six ans avant l'amnistie, la première exposition impressionniste boulevard de la Madeleine ??? Nadar communard...)*

Quelques éléments du piège d'une mémoire collective :

Son mariage donne lieu à quelques commentaires acides sur les liens qui unissent le ministre à sa belle mère qui n'a que trois ans de plus que lui : --« Elle était dit-on très liée à monsieur Thiers avant d'être sa belle-mère » note le **maréchal de Castellane** dans ses mémoires.

Arsène Houssaye plus direct, n'hésite pas à écrire :-« Monsieur Thiers vient de faire une fin. Le ministre du commerce va se risquer au commerce de l'amour par devant monsieur le maire du II^e arrondissement. Il épouse, qui s'en douterait ? mademoiselle Dosne, fille mineure. On croyait jusqu'ici que c'était madame Dosne seule qui fut mineure. Est-ce la fin de la comédie : La mère et la fille ? Quoi qu'il en soit, on appelle plus M. Thiers, le lilliputien du tiers-état et du tiers-parti, que... Thiers-Dosne ».

Balzac consacre de nombreuses pages dans sa « Revue parisienne » aux époux Dosne et à leur gendre, et bien sur tout au long de la comédie humaine, où les principaux personnages « reparaissant » sont incarnés de façon transparente par nos 3 héros.

* La Revue Parisienne, livraison de septembre à décembre 1840. :

« Ce mari, monsieur Dosne, obtint par la faveur de madame d'Angoulême, une charge d'agent de change » (...)

« Tous les matins, MM de Cardonne (Le journal de Paris) Grimaldi (le Nouvelliste), Boilay (le Constitutionnel), Véron (le Constitutionnel), Walewski (le Messenger), Léon Faucher (le Courrier Français), Chambolle (Le Siècle), venaient rue (sic) Saint-Georges à l'hôtel de M. Thiers prendre le mot d'ordre et chercher le sens des articles à faire. M. Thiers était secondé par deux de ses familiers, MM **Martin et Sainty** dont la charge est très lourde : il traduit en français tout ce que monsieur Thiers écrit. Là sous la présidence de madame Dosne, se beurrèrent les tartines à faire avaler au public »

Madame Hamelin traite le salon de la place Saint-Georges de « pétaudière politique », elle n'hésite pas non plus à qualifier madame Dosne de « traînée ».

Madame de Girardin écrira une pièce vers 1835 : **L'école des journalistes**, qui sera étouffée par la totalité des journaux inféodés, sauf de « La Presse » bien sur.

S'il s'est marié dit la duchesse Decazes : « S'il s'est marié, c'est que sa situation l'y obligeait ; il lui fallait une femme riche pour être indépendant politiquement.

Or il doit à madame Dosne le moyen qui lui permit d'obtenir la part de contribution nécessaire pour être éligible : la société civile et particulière des terrains Ruggieri et Saint-Georges, composée de trois personnes, M. Sensier ancien notaire, M. Loignon propriétaire et M. Dosne ancien agent de change, acquit les terrains non bâtis de ce quartier Saint-Georges ; elle y construisit des immeubles ; le 18 octobre 1830 elle vend celui qui porte le numéro 3 de la rue neuve Saint-Georges (actuel 37 rue St Georges) à monsieur Thiers, conseiller d'état. Mais l'acheteur n'a pas les 100 000 francs auquel se monte le prix d'achat ; le contrat stipule qu'il les paiera deux ans plus tard. Au terme fixé, il

ne les a pas davantage, mais il a pu se faire élire député, et bien vite devenir ministre.(...)

Henri Malo, Mémoires de l'égérie de M.Thiers, Plon 1928.

BIBLIOTHÈQUE THIERS

Sommaire Thiers

BIOGRAPHIE D'ADOLPHE THIERS :

1797 Naissance le 15 avril de Marie-Louis-Joseph-Adolphe Thiers à Marseille.

1815-1820 Études à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

1821-1830 Thiers est à Paris. Commence une carrière de journaliste au Constitutionnel, où il écrit des articles de politique courante et de critique historique, puis au journal « Le Globe ». En 1830, financé par l'agent de change **Jacques Laffitte**, il fonde **Le National** avec Auguste Mignet, Armand Carrel, Paulin et **J.J. Dubochet** (qui sera avec Furne l'éditeur de « la Comédie humaine. »)

1823-1828 Écrit l' Histoire de la Révolution française.

1830-1840 Élu député d'Aix-en-Provence (sera réélu jusqu'en 1848), Thiers est au gouvernement ; il est à deux reprises président du Conseil.

1833 Élu à l'Académie française.

1840 Élu à l'Académie des sciences morales et politiques (section Histoire).

1849 Décès d'Alexis Dosne, emporté par le choléra.

1843-1862 rédige son Histoire du Consulat et de l'Empire en 20 volumes.

1851 Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Thiers est arrêté et emprisonné, puis exilé.

1864-1868 Thiers combat la politique du Second Empire.

1871 Thiers nommé chef du gouvernement le 17 février. Commune de Paris. Destruction de l'hôtel de la place Saint-Georges.

31 août : la loi Rivet confère à Thiers le titre de président de la République.

Lettre de démission

de la présidence

de la République,

datée du 24 mai 1873.

1872 *Démission de Thiers le 24 mai ; Mac-Mahon devient président de la République.*

1877 *Mort de Thiers le 3 septembre à Saint-Germain-en-Laye. Obsèques le 8 septembre à Paris .*

1900 **Félicie Dosne**, sœur de Mme Thiers, donne les papiers de son beau-frère à la Bibliothèque nationale.

1905 *L'institut de France accepte la donation Dosne : création de la bibliothèque Thiers - Fondation Dosne.*

1906 *Décès le 16 janvier de Félicie Dosne.*

1913 *Ouverture le 25 novembre de la bibliothèque Thiers.*

1914-1918 *L'hôtel Thiers abrite l'hôpital auxiliaire créé par les membres de l'Institut.*

1985 *Les ouvrages de la bibliothèque personnelle de Thiers sont transférés de la fondation Thiers (rond-point Bugeaud) à la bibliothèque Thiers (place Saint-Georges).*

Bibliographies

Albrecht-Carré, René. *Adolphe Thiers or the Triumph of the Bourgeoisie*. Boston: Twayne Publishers, 1977.

Allison, John M.S. *Monsieur Thiers*. London, 1932.

Barthou, Louis. *Thiers et la loi Falloux*. Paris, 1903.

Bury, J.P.T. and Tombs, R. *Thiers 1797-1877. A Political Life*. London: Allen and Unwin, 1986.

Calmon, M. ed., *Discours parlementaires de M. Thiers*. 16 vols. Paris, 1879-89.

Castries, R. Duc de. *Monsieur Thiers*. Paris, 1983.

Malo, Henri. *Thiers, 1797-1877*. Paris: Payot, 1932.

Reclus, Maurice. *Monsieur Thiers*. Paris: Plon, 1929.

Rémusat, P. de. A. *Thiers*. Paris, 1889.

Roux, Georges. *Thiers*. Paris: Nouvelles éditions latines, 1948.

Simon, Jules. *Thiers, Guizot, Rémusat*. Paris: Calmann Lévy, 1885.

Thiers, Adolphe. *Correspondances de 1841 à 1865. M. Thiers à Mme Thiers et à Mme Dosne: Mme Dosne à M. Thiers*. Paris: Calmann Lévy, 1900.

-----, *De l'Assistance et de la prévoyances publiques*. Bruxelles: Gand et Leipzig, 1850.

-----, *De la propriété*. Paris: Paulin, Lheureux et Cie, 1848.

-----, *La Révolution de 1848 d'après un récit de M.Thiers*. Paris, 1896.

. **Jules Léon Fontaine** 12/04/1817 à Calais.

Accusé sans preuves d'avoir fabriqué des bombes au procès de Blois sous l'empire en 1870.

Condamné à 15 ans de prison, il sera délivré le 4 septembre.

Nommé directeur général des Domaines, du timbre, conservateur du matériel de l'ancienne liste civile et le 7 mai séquestre des biens du clergé. Dans ses attributions il avait aussi le garde-meuble.

Il tiendra une comptabilité régulière. Au cours d'une perquisition on trouvera chez lui le livre de dépenses de son prédécesseur ou seront notées ses des dépenses personnelles on peut y lire : « 16 mai, chevaux pour Thiers 75 francs-- 17 mai, pourboire,- déménagement Thiers 70francs » Il refusera toujours de parler de la destruction de la maison de Thiers qu'il a persisté à appeler « le

Jules Léon Fontaine 12/04/1817 à Calais.

Accusé sans preuves d'avoir fabriqué des bombes au procès de Blois sous l'empire en 1870.

Condamné à 15 ans de prison, il sera délivré le 4 septembre.

Nommé directeur général des Domaines, du timbre, conservateur du matériel de l'ancienne liste civile et le 7 mai séquestre des biens du clergé. Dans ses attributions il avait aussi le garde-meuble.

Il tiendra une comptabilité régulière. Au cours d'une perquisition on trouvera chez lui le livre de dépenses de son prédécesseur ou seront notées ses des dépenses personnelles on peut y lire : « 16 mai, chevaux pour Thiers 75 francs-- 17 mai, pourboire,- déménagement Thiers 70francs » Il refusera toujours de parler de la destruction de la maison de Thiers qu'il a persisté à appeler « le déménagement ».

Dans ses perquisitions, il se faisait accompagner d'un commissaire de police nommé Mirault.

déménagement ».

Selon le juge d'instruction pour le Conseil de guerre, on a trouvé chez lui, à Montmartre, une lorgnette et une médaille en or !

« Un témoin » devant la commission d'enquête parlementaire, a déclaré : « J'ai découvert quinze cents bombes à Montmartre dans les ateliers de Fontaine, chez lequel j'ai trouvé beaucoup d'objets volés chez M.Thiers »

Enquête sur le 18 mars, tome II, p.220-procès Fontaine, débats contradictoires, 5^oconseil de guerre, 23 novembre 1871.

Le 15 mai il prenait l'arrêté suivant :

« Article 1. Tout le linge provenant de la maison Thiers sera mis à la disposition des ambulances.

Article 2. Les objets d'art, les livres précieux seront envoyés aux bibliothèques et musées nationaux.

Article 3. Le mobilier sera vendu aux enchères après exposition publique au garde-meuble. Article 4. Le produit de cette vente restera uniquement affecté aux pensions et indemnités qui devront être fournies aux veuves et aux orphelins des victimes de la guerre infâme que nous fait l'ex-proprétaire de « ***l'hôtel Georges.*** »

Article 5. Même destination sera donnée à l'argent que rapporteront les matériaux de démolition.

Article 6. Sur le terrain de l'hôtel du parricide, sera établi un square public.

A son procès au 5^oconseil il déclarera assumer les conséquences politiques, mais , il tiendra à dire :-« condamnez moi si vous le voulez ; mais ce que je veux avant tout, c'est rester à vos yeux un honnête homme ! »

Biographies sommaires :

Eugène de Rastignac :

Né en 1798, d'une famille de la petite noblesse provinciale. Il a 2 frères et 2 sœurs. Cousin de l'influente madame de Beauséant. Il a l'œil bleu, le teint blanc, la taille courte et l'accent !

On le rencontre la première fois rue Neuve Sainte-Geneviève, actuelle rue Tournefort, à la pension Vauquer.

Le moyen de parvenir par les femmes. C'est Delphine de Nucingen, la fille de Jean-Joaquim Goriot, va faire l'éducation et la fortune du jeune Eugène qui après avoir prononcé sa phrase célèbre au père Lachaise, s'en va tranquillement dîner chez la baronne, avec l'accord de Nucingen son mari.

Delphine va lui installer un appartement rue d'Artois (Laffitte). Thiers est né en 1797, en 1821 il habite un hôtel garni passage Montesquieu partant du cloître Saint-Honoré, conduisant rue Montesquieu n° 5 et 7 à l'époque, ce passage couvert, a été « pratiqué » en 1811.

Le mari complaisant est parfaitement informé il dira (Maison Nucingen) : « Che ne fous ai chamais tidde que visse édiez ritiquile quand vis vis meddiez te fotre mied mennessier de Rastignac ».

La séparation du couple adultère aura lieu de façon convenable dans « la maison Nucingen. Rastignac épousera Augusta la fille de Delphine (née Goriot) dans : « Le député d'Arcis ».

Thiers épousa en 1833 la fille de sa maîtresse Eurydice Dosne née Matheron. Trouvant son prénom ridicule, elle se fit prénommer Sophie !

Jules ANDRIEU :

1820 à Paris-1884 Jersey

Professeur libre de philosophie ésotérique, de latin de géographie, de littérature conférencier et philologue..

On lui doit des notices pour la grande encyclopédie du XIX^e siècle de Pierre Larousse notamment la notice « pédagogie »

Marié père de 4 enfants,

Vote contre le Comité de salut public.

Comme Charles Beslay, il semble qu'Andrieu ait désapprouvé la démolition. Une altercation avec Eudes aurait eu lieu à ce sujet.

Condamné par le 5^e conseil de guerre par contumace à 10 ans avec dégradation de droits civiques et 100 francs d'amendes

Réfugié à Londres, il sera nommé par Gambetta vice consul de Jersey après l'amnistie en 1880.

Gaston Pierre Da Costa

Né le 15 décembre 1850 à Paris

Secrétaire de Raoul Rigault, puis, substitut du procureur,

Enfui le 28 mai il se cache à La Varenne-Saint-Hilaire dénoncé et arrêté en juillet, condamné à mort le 27 juin 1872, sa peine sera commuée en travaux forcés à perpétuité.

Pendant sa détention à Versailles, il « parlera » beaucoup, il recevra même plusieurs fois à sa demande le général Valentin à qui il donnera l'adresse de Jules Fontaine.

Envoyé au bagne de Toulon, puis à l'île de Nou. Amnistié en 1880 il deviendra « boulangiste ».

Fera des offres de service à la « *Libre Parole* » de Drumont, proposant à Monniot, secrétaire de la rédaction, certains renseignements sur des maisons de juifs pendant l'affaire Dreyfus. **Drumont Monniot** et **de Boissandre**, l'éconduiront assez brutalement.

Il travaillera à « *L'Intransigeant* » de Rochefort, il est mort en décembre 1909 à Bois-le-Roi.

Paupardin :

Capitaine au 64^e bataillon

Né le 1 août 1829 à Grenoble, il est domicilié 54 boulevard de la Chapelle.

Il avait été condamné en 1855 à 6 jours de prison envers un agent de police.

(Edmond Bazire, pour avoir crié : *Vive la république* sur le passage de l'em pereur, sera condamné à 6 mois de prison pour « cris séditieux »)

Arrêté le 25 mai, il sera condamné par le 5^e conseil à la déportation simple et privation des droits civiques le 25 octobre. Remise de peine le 15 janvier 1879.

Sources :

Archives de Paris, (Christiane Filloles) D2R4

Archives nationales : BB24

SHAT série LY

Archives privée, Enrique Pedro Seda,

Archives Préfecture de police séries BA et BM

Archives Bertrand Vargas

Articles non publiés : Pierre-Henri Zaidman

Lo rédan Larchey, dictionnaire d'argot, D en tu éditeur Paris.

Bibliothèque Thiers 27 place Saint Georges

Henri Malot, *Mémoires de Madame Dosne, l'égérie de M. Thiers*

Plon 1928

Fondation Dosne-Thiers

Remy Valat, Mémoire non publié sur la Garde nationale, conférence à la mairie du IX^e,

Le marchand de couleur Gouache, s'est installé le mois dernier dans la cour du 14 rue Clauzel. Un autre « broyeur » ancien charcutier, garde au 61^e bataillon de la rue des Rosiers, viendra se fixer, après avoir purgé sa peine pour participation à une insurrection armée, dans la boutique sur rue 3 ans plus tard, mais... c'est une autre histoire...

Madame de Forsans, dite Comtesse **Marguerite Lescure de la Condamine**, née à Belair (Vaucluse), 40 ans environ. Elle a le visage ovale, le teint clair, les pommettes saillantes, de fausses dents et une poitrine développée. Ses cheveux sont blonds Elle loge en garni chez une dame **Damour**, 62 rue Caumartin. Elle s'est faite inscrire successivement sous les noms de **Vaysset**, madame **Lefrety**, puis **madame de Forsans**.

Après la Commune, elle se fera présenter par **Gutin**, changeur 4 boulevard Saint-Michel, à Barthélémy Saint Hilaire, pour obtenir en tant que « veuve » Vaysset une indemnité (c'est là que les sommes estimées varient de 3000 à 10 000 francs.)

Elle vit avec une fille **Cohin Alphonsine** (entre 21 et 30 ans), née à Saint Calais (Sarthe) qui a vécu plusieurs années au 5 rue Vivienne où elle tenait un magasin de bijouterie. Elle sort souvent habillée en homme, elle satisfait ses passions honteuses avec les personnes de son sexe ! Elles ont aussi une chambre 147 boulevard Saint Michel et des adresses de secours 70 rue du Château d'Eau ainsi que rue du faubourg Saint Martin. Après sa fuite, son frère viendra chercher ses meubles pour les transporter chez sa mère 55 rue du Château d'Eau.

Recherchées activement par la police en 1875 on retrouve sa trace à Berlin.